

# RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT DU GROUPE DE FONDS AGF AUX PORTEURS DE TITRES

## INTRODUCTION

Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Groupe de fonds AGF (les « OPC »), présente son rapport annuel aux porteurs de titres pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011, conformément au Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement.

Placements AGF Inc., à titre de société de gestion (la « société de gestion ») des OPC AGF énumérés à l'annexe A. Ce comité est entré en fonction le 1<sup>er</sup> novembre 2007. Les informations divulguées dans ce rapport couvrent la période débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et se terminant le 30 septembre 2011, soit la fin de l'exercice pour les Fonds (la « Période »).

Le CEI a pour mandat d'étudier les questions de conflit d'intérêt que la société de gestion a relevées et lui a transmises, y compris les politiques et procédures en place pour résoudre ces conflits. Le CEI transmet à la société de gestion son approbation ou sa recommandation sur les questions de conflit d'intérêt qui lui ont été confiées par la société de gestion, et son opinion sur la politique et les procédures de la société de gestion.

Au moins une fois par année, le CEI examine et évalue aussi l'exactitude et l'efficacité des politiques et procédures portant sur les conflits d'intérêt à l'égard des OPC, et effectue une auto-évaluation de l'indépendance, de la rémunération et de l'efficacité du CEI.

## MEMBRES DU CEI

La liste des membres du CEI figure ci-dessous. Monsieur Hogan a été nommé le 31 mars 2010. Monsieur Newman et Madame Morwick ont été renouvelés dans leurs fonctions à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010.

John B. Newman (président)<sup>1</sup>

Paul Hogan<sup>2</sup>

Louise Morwick, CFA<sup>3</sup>

Les membres du CEI se réunissent régulièrement avec les représentants de la société de gestion. Ils se réunissent également sans représentation de la société de gestion, pour discuter de questions concernant les politiques et procédures, les instructions permanentes et les dossiers de conflits d'intérêt que la société de gestion leur confie. Pendant l'exercice, le CEI a tenu sept réunions avec les représentants de la société de gestion. À chacune de ces réunions régulières, le CEI a également tenu des sessions à huis clos auxquelles aucun des représentants de la société de gestion n'ont assisté.

Au 30 septembre 2011, les membres du CEI ne détenaient pas en propriété effective, directement ou indirectement, au total, plus de 10 % des titres en circulation de toute catégorie ou série des OPC.

La société de gestion est une filiale à part entière de La Société de Gestion AGF Limitée. Au 30 septembre 2011, les membres du CEI détenaient en propriété effective, directement ou indirectement, au total, moins de 0,01 % des actions de La Société de Gestion AGF Limitée.

Au 30 septembre 2011, les membres du CEI détenaient en propriété effective, directement ou indirectement, au total, moins de 0,01 % des titres de tout fournisseur de services aux OPC ou à la société de gestion.

<sup>1</sup> M. Newman est également membre du comité d'examen indépendant de certains fonds gérés par Scotia Capitaux, BMO Nesbitt Burns, Valeurs mobilières TD et Acuity Funds Ltd.

<sup>2</sup> M. Hogan est également membre du comité d'examen indépendant de certains fonds gérés par Acuity Funds Ltd.

<sup>3</sup> M<sup>me</sup> Morwick est également membre du comité d'examen indépendant de certains fonds gérés par Scotia Capitaux, Valeurs mobilières TD et Acuity Funds Ltd.



## RÉNUMÉRATION ET INDEMNITÉ

Les membres du CEI ont droit à une rémunération des OPC et à une indemnité des OPC dans certaines circonstances. La rémunération globale versée par le groupe d'OPC AGF au CEI pour l'exercice se chiffre à 100 000 \$.

Les membres du CEI n'ont reçu aucune indemnité des OPC pendant l'exercice.

Le CEI examine et fixe sa propre rémunération chaque année. Pour établir une rémunération adéquate, le CEI tient compte de la charge de travail du CEI et de la contribution de chacun de ses membres, de même que la complexité et du coefficient de difficulté des tâches acquittées par le CEI.

## CONFLITS D'INTÉRÊT

Le Règlement 81-107 exige que le CEI examine tous les cas de conflit d'intérêt qui surgissent et qui lui sont transmis par la société de gestion, et que le CEI donne son approbation ou formule une recommandation, selon la nature du conflit. Dans certains cas, le CEI peut également émettre des instructions permanentes à la société de gestion conjointement avec l'approbation ou la recommandation permettant à la société de gestion d'agir dans le cadre d'un conflit d'intérêt en particulier d'une façon suivie. Lorsque des instructions permanentes ont été émises, la société de gestion doit exiger du CEI qu'il les examine et les renouvelle chaque année.

La section qui suit résume l'ensemble des approbations, des recommandations et des instructions permanentes sur lesquelles la société de gestion s'est basée pendant l'exercice.

### Recommandations avec instructions permanentes

Pendant l'exercice, la société de gestion a suivi les recommandations et les instructions permanentes du CEI à l'égard des conflits d'intérêt touchés par les politiques et procédures de la société de gestion :

- a) politique de vote par procuration
- b) politique de sélection de l'indice repère
- c) politique de commission accessoire
- d) politique de négociation à court terme
- e) politique de correction de la valeur liquidative
- f) politique d'établissement des frais de l'OPC
- g) politique d'évaluation et de comptabilisation de l'OPC
- h) politique d'opérations entre fonds
- i) politique de répartition équitable des investissements
- j) politique en matière des normes d'exercice applicable aux opérations sur titres personnelles

Dans chacun des cas précités, les recommandations et les instructions permanentes du CEI exigent que la société de gestion se conforme aux politiques et procédures y afférentes et communique expressément avec le CEI.

## Recommandations sans instructions permanentes

Pendant l'exercice, la société de gestion a demandé une révision et a suivi la recommandation du CEI à l'égard de la proposition de la société de gestion en vertu des questions suivantes :

- (a) le groupe d'OPC a conclu une convention de prêt de titres avec Citibank N.A.;
- (b) la fusion de Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée avec la Catégorie de société Acuity Ltée;
- (c) la fusion des fonds énumérés à l'annexe B de ce rapport;
- (d) la substitution de Principal Global Investors, LLC comme gestionnaire de portefeuille d'une composante du Portefeuille Harmony d'actions étrangères par Placements AGF Inc.;
- (e) la substitution de Rainier Investment Management, Inc. comme gestionnaire de portefeuille d'une composante du Portefeuille Harmony d'actions américaines par Placements AGF Inc.;
- (f) l'ajout de Placements AGF Inc. à titre de gestionnaire de portefeuille des portefeuilles Harmony suite à l'adoption d'une nouvelle politique de placement concernant les fonds négociés en bourse (FNB)

Le CEI n'est au courant d'aucune situation où la société de gestion aurait pu agir sur une question de conflit d'intérêt qui lui a été signalé pendant l'exercice pour lequel le CEI n'a fourni aucune recommandation positive. La société de gestion a l'obligation d'aviser le CEI de toute situation de ce genre.

## Conformité

Le CEI n'est au courant d'aucune situation où la société de gestion a demandé une révision à l'égard d'un conflit d'intérêt sans se conformer à une condition imposée par le CEI pour son approbation, sa recommandation ou ses instructions permanentes. La société de gestion a l'obligation d'aviser le CEI de toute situation de ce genre.

## ANNEXE A : GROUPE D'OPC AGF

### FONDS EN FIDUCIE AGF :

FONDS INTERNATIONAL DE TITRES ACTIFS AGF  
 FONDS DE CROISSANCE ACTIVE AMÉRICAINE AGF  
 FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAINE AGF  
 FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE AGF  
 FONDS CANADIEN DE RÉPARTITION DE L'ACTIF AGF  
 FONDS AGF D'OBLIGATIONS CANADIENNES  
 FONDS CANADIEN DE RÉPARTITION DE L'ACTIF AGF  
 FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES À RENDEMENT  
 ÉLEVÉ AGF  
 FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES DE GRANDES  
 CAPITALISATIONS AGF  
 FONDS AGF DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN  
 FONDS DE RESSOURCES CANADIENNES AGF  
 FONDS CANADIEN ÉQUILIBRÉ VALEUR AGF  
 FONDS CANADIEN VALEUR AGF  
 FONDS CANADIEN DE PETITES CAPITALISATION AGF  
 FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS OPPORTUNITÉS  
 CANADIENNES AGF  
 FONDS DE TITRES CANADIENS AGF  
 FONDS REVENU DE DIVIDENDES AGF  
 FONDS D'ACHATS PÉRIODIQUES AGF  
 FONDS ÉQUILIBRÉ DES MARCHÉS ÉMERGENTS AGF  
 FONDS D'OBLIGATIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS AGF  
 FONDS AGF AXÉ SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS  
 FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS AGF  
 FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES AGF  
 FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES AGF  
 FONDS D' ACTIONS MONDIALES AGF  
 FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS  
 GOUVERNEMENTALES AGF  
 FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT  
 ÉLEVÉ AGF  
 FONDS D' ACTIONS IMMOBILIÈRES MONDIALES AGF  
 FONDS DE RESSOURCES MONDIALES AGF  
 FONDS VALEUR MONDIALE AGF  
 FONDS JAPON AGF  
 FONDS REVENU MENSUEL ÉLEVÉ AGF  
 FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX AGF  
 FONDS ÉQUILIBRÉ TRADITIONNEL AGF  
 COMPTE AGF DE MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN  
 FONDS DE TITRES AMÉRICAINS À RISQUE GÉRÉ AGF  
 FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ AGF

### FONDS SICAV AGF :

CATÉGORIE CROISSANCE AMÉRICAINE AGF  
 CATÉGORIE CROISSANCE ASIATIQUE AGF  
 CATÉGORIE CANADA AGF  
 CATÉGORIE CANADIENNE ACTIONS DE CROISSANCE AGF  
 FONDS DE RESSOURCES CANADIENNES AGF  
 CATÉGORIE TITRES CANADIENS AGF  
 CATÉGORIE CANADIENNE DIVIDENDES DE GRANDES  
 CAPITALISATIONS AGF

CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS AGF  
 CATÉGORIE DIRECTION CHINE AGF  
 CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS ÉQUILIBRÉ AGF  
 CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CONSERVATEUR AGF  
 CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS MONDIAL AGF  
 CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CROISSANCE AGF  
 CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS AGF  
 CATÉGORIE D' ACTIONS EUROPÉENNES AGF  
 CATÉGORIE D' ACTIONS MONDIALE AGF  
 CATÉGORIE D' ACTIONS IMMOBILIÈRES MONDIALES AGF  
 CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES AGF  
 CATÉGORIE DE TITRES INTERNATIONAUX AGF  
 CATÉGORIE VALEUR MONDIALE AGF  
 CATÉGORIE JAPON AGF  
 CATÉGORIE REVENU À COURT TERME AGF  
 CATÉGORIE TITRES AMÉRICAINS À RISQUE GÉRÉ AGF

### HARMONY :

SUPERPORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ ET À REVENU HARMONY  
 SUPERPORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ HARMONY  
 PORTEFEUILLE HARMONY D' ACTIONS CANADIENNES  
 PORTEFEUILLE HARMONY DE REVENU FIXE CANADIEN  
 SUPERPORTEFEUILLE CONSERVATEUR HARMONY  
 SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS HARMONY  
 SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE HARMONY  
 SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE  
 HARMONY  
 PORTEFEUILLE HARMONY DE MARCHÉ MONÉTAIRE  
 PORTEFEUILLE HARMONY D' ACTIONS ÉTRANGÈRES  
 PORTEFEUILLE HARMONY D' ACTIONS AMÉRICAINES  
 SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE  
 HARMONY  
 PORTEFEUILLE NON TRADITIONNEL HARMONY  
 CATÉGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE  
 ÉQUILIBRÉE HARMONY  
 CATÉGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE  
 HARMONY  
 CATÉGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS  
 HARMONY  
 CATÉGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE  
 MAXIMALE HARMONY

### ÉLÉMENTS AGF :

PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CONSERVATEUR AGF  
 PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS ÉQUILIBRÉ AGF  
 PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CROISSANCE AGF  
 PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS MONDIAL AGF  
 PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS RENDEMENT AGF

## ANNEXE B : FUSIONS DE FONDS

Le 12 avril 2011, le CEI a émis une recommandation positive au Gérant par rapport aux fusions de fonds énumérées ci-après :

FONDS CLÔTURÉ	NOUVEAU FONDS
CATÉGORIE D' ACTIONS CANADIENNES DE 30 SOCIÉTÉS TOUTES CAPITALISATIONS ACUITY	CATÉGORIE CANADIENNE ACTIONS DE CROISSANCE AGF
CATÉGORIE DE RESSOURCES NATURELLES ACUITY	CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES AGF
FONDS ÉQUILIBRÉ EXCLUSIVEMENT CANADIEN AGF	FONDS DE RÉPARTITION PRUDENTE DE L'ACTIF ACUITY
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS AGF	FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE 30 SOCIÉTÉS TOUTES CAPITALISATIONS ACUITY
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES ACUITY	FONDS DE TITRES CANADIENS AGF
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES ACUITY	FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES AGF
FONDS MONDIAL DE REVENU ÉLEVÉ ACUITY	FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES AGF
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE ACUITY	FONDS AGF DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ ALPHA ACUITY	PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS ÉQUILIBRÉ AGF
PORTEFEUILLE DE REVENU ALPHA ACUITY	PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS RENDEMENT AGF
PORTEFEUILLE MONDIAL ALPHA ACUITY	PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS MONDIAL AGF
PORTEFEUILLE CROISSANCE ALPHA ACUITY	PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CROISSANCE AGF